



L'Europe ? Je connais, j'y habite !



Les orientations de la Commission européenne pour les prochaines années se fondent sur les idées et priorités communes qui unissent les Européens. Elles se concentrent sur six grandes ambitions :

- ▶ Un Pacte vert pour l'Europe
- ▶ Une économie au service des personnes
- ▶ Une Europe adaptée à l'ère du numérique
- ▶ Promouvoir notre mode de vie européen
- ▶ Une Europe plus forte sur la scène internationale
- ▶ Un nouvel élan pour la démocratie européenne.

Dans ce cadre, le CIED Auch Gascogne Occitanie vous propose un éclairage tout au long de cette année 2020 via une publication périodique traitant des 6 thèmes du programme 2019-2024 de la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen.

Octobre 2020

" Une Europe plus forte sur la scène internationale "

La Commission européenne défend le multilatéralisme et un ordre mondial fondé sur des règles, en permettant à l'UE de jouer un rôle plus actif et de s'exprimer d'une voix plus forte sur la scène internationale.

Un programme solide en faveur d'un commerce libre et équitable, faisant de l'Europe un espace attrayant pour les entreprises, est essentiel pour renforcer le rôle de l'UE en tant que puissance mondiale, tout en garantissant les normes les plus élevées en matière de protection du climat, de l'environnement et des travailleurs. De par son rôle de chef de file, l'Europe se doit également d'être solidaire avec ses partenaires et pays voisins, en introduisant une stratégie globale à l'égard de l'Afrique et en réaffirmant la perspective européenne des pays des Balkans occidentaux.

La Commission cherche à adopter une approche coordonnée de l'action extérieure — de l'aide au développement à la politique étrangère et de sécurité commune — afin que l'Europe puisse faire entendre une voix plus forte et plus unanime sur la scène internationale.



+ d'infos sur les domaines politiques de cette thématique :

- Politique étrangère : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/area/geo_en
- Politique européenne de voisinage : https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/neighbourhood/european-neighbourhood-policy_en
- Coopération internationale et développement : <https://ec.europa.eu/international-partnerships/about-us>
- Aide humanitaire et protection civile : <https://ec.europa.eu/echo/>
- Politique commerciale : <https://ec.europa.eu/trade/>
- Sécurité et défense : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/area/security-and-defence_fr
- Élargissement de l'EU : https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/countries/check-current-status_en

En matière **d'aide humanitaire et de protection civile**, l'Europe continue à assumer dans le monde son rôle de partenaire crédible de premier plan. Pour lutter contre le coronavirus à l'échelle mondiale, l'UE a mobilisé plus de 36 milliards d'euros. Grâce à son mécanisme de protection civile, l'Union européenne aide à coordonner et financer la fourniture d'équipements médicaux et de matériel aux pays d'Europe et du reste du Monde ayant demandé une assistance.



Ainsi, par exemple, début avril, des équipes médicales et paramédicales roumaines et norvégiennes, ont été déployées en Italie par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'UE, sous la coordination du centre de coordination de la réaction d'urgence de l'UE.

Au début du mois d'août, une équipe médicale d'urgence italienne a été déployée en Azerbaïdjan, tandis que des équipes médicales d'urgence venues d'Italie, d'Allemagne et de Lituanie ont été déployées en Arménie en juin et juillet.

La Commission aide les États membres à coordonner l'assistance et les opérations de rapatriement consulaire des citoyens de l'UE dans le monde entier, quel que soit le pays où ils se trouvent. Dès qu'un État membre déclenche le mécanisme de protection civile de l'UE, le Centre de coordination de la réaction d'urgence de la Commission coordonne toutes les actions avec le Service européen pour l'action extérieure et les États membres. La Commission peut également cofinancer jusqu'à 75 % des frais de transport. Les ressortissants de pays tiers peuvent aussi bénéficier de cette assistance. Depuis le début de la pandémie, plus d'un demi-million de personnes ont été rapatriées en Europe grâce à des vols organisés par les États membres. En outre, le mécanisme de protection civile de l'UE a facilité le rapatriement en Europe de plus de 82 000 citoyens de l'UE venus du monde entier.

+ d'infos : https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/crisis-management-and-solidarity_fr

Dossier : la mobilité des jeunes dans le monde

Les **#ErasmusDays** sont devenus, en trois éditions, une fête européenne incontournable organisée en France et dans le Monde. Pendant trois jours, écoles, collèges, lycées, universités, centres de formation d'apprentis, ou encore collectivités territoriales organisent des événements virtuels et physiques pour valoriser leurs projets européens. C'est l'occasion pour les acteurs et citoyens européens de montrer concrètement l'utilité de l'Europe et de témoigner de leur expérience internationale réussie. En 2019, près de 4000 événements ont été organisés dans 53 pays.



Agenda des manifestations : <https://agence.erasmusplus.fr/actualites-evenement/agenda/>

+ d'infos : <https://www.erasmusdays.eu/>

InVOLVe est le nom donné par les jeunes volontaires européens au réseau créé par l'Agence **Erasmus+ France** Jeunesse & Sport. Un accès public permet de géolocaliser les jeunes Français ou Européens accueillis en France dans le cadre du CES, et ainsi entrer en contact avec des jeunes bénéficiaires désireux de partager leur expérience.

<https://involve.erasmusplus-jeunesse.fr/>

« **Découvrir le monde** », le site de la mobilité créé par jeunesse-vie-associative, a pour objectifs de donner des idées, de guider ses choix et d'aider à finaliser son projet de séjour à l'étranger (étudier, stage ou volontariat).

On y trouve également des témoignages, des actualités, ainsi qu'une carte de réseaux d'accompagnement généralistes près de chez soi. Ce site s'adresse aussi aux professionnels qui accompagnent les jeunes, détaillant ainsi les différents dispositifs de mobilité européenne et internationale.

+ d'infos : <https://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/>

EOLE, initié par l'Info Jeunes Occitanie, est un collectif d'acteurs régionaux de la mobilité internationale et a pour ambition de mettre en réseau les acteurs de l'éducation et du monde économique et de l'insertion.

Eole Occitanie rend plus accessible les départs des Occitans de moins de 30 ans. Elle donne un accès égal à tous ses jeunes, quels que soient leur niveau d'études et leur milieu social.

+ d'infos : <https://eole-occitanie.org/>

#Timetomove est une série d'événements en ligne et en présentiel dans toute l'Europe qui ont lieu pendant le mois d'octobre. Les activités sont organisées par des experts **Eurodesk*** qui vous apportent des conseils sur les opportunités à l'international : webinaires, sessions d'informations, entretiens personnalisés ou activités qui permettent de préparer un séjour à l'étranger.

+ d'infos : <https://timetomove.eurodesk.eu/fr/>

**Eurodesk est une association internationale à but non lucratif créée en 1990. Il s'agit d'un réseau européen de centres d'information européens et nationaux pour les jeunes et leurs partenaires.*

En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Info Jeunes avec le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) comme coordinateur national à Paris, et plus de 140 référents présents dans les Structures #InfoJeunes réparties sur tout le territoire.



Le volontariat du Corps Européen de Solidarité* (CES) offre la possibilité d'effectuer un service volontaire entièrement financé, à temps plein, pour une durée comprise entre deux semaines et deux mois (projet court terme) et/ou entre deux mois et douze mois (projet long terme). Le SVI est activement impliqué en tant qu'organisme de soutien et d'accueil.

Le Corps Européen de Solidarité propose également deux volets complémentaires :

Le volet stage : devenir stagiaire en entreprise sur une période de 2 à 6 mois

Le volet professionnel : trouver un emploi, un stage ou un apprentissage dans un large panel de secteurs engagés dans des activités de solidarité et qui recherchent des jeunes motivés, souhaitant s'engager.

** Le CES est une initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes de 18 à 30 ans la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Il prend ses racines dans l'ancien SVE – Service volontaire Européen.*

Retour d'expérience d'un Service Volontaire Européen, avec Karolina, qui a effectué un SVE au sein du CIED Auch Gascogne :



• **Pourquoi as-tu décidé de faire un SVE ?**

Je voulais connaître mieux la France, la culture, la langue, la société. Aussi pour acquérir de nouvelles compétences, par exemple les compétences sociales, linguistiques ou comment gérer un projet.

• **Comment as-tu trouvé ta mission ?**

J'ai trouvé la mission en ligne en cherchant les possibilités. Puis j'ai contacté la structure d'envoi pour connaître plus de détails et appliquer.

• **Tes peurs ou appréhension avant de partir ?**

J'avais peur de ne pas pouvoir traiter avec le public. Souvent, la mission impliquait des contacts avec la communauté locale, beaucoup d'interactions. Et je ne parlais pas bien le français à l'époque. Je craignais également de ne pas trouver beaucoup d'amis et d'être seule la plupart du temps.

• **Quelles étaient tes missions durant ta période de SVE ?**

Mes missions étaient la participation à toutes les activités de l'association comme l'accueil du public, l'aide pour l'accès aux ordinateurs et internet, réunions avec les équipes, participation aux événements. Mais aussi renseignements du public sur l'Union européenne, sur les dispositifs de la mobilité internationale, création d'une newsletter, organisation de journées "Portes Ouvertes" et « atelier de la mobilité » avec des jeunes volontaires pendant la semaine de l'Europe au mois de mai.

• **Quel a été le budget nécessaire pour faire ce SVE ?**

Le budget dépend selon le pays ou le/la volontaire fait sa mission. Pour la France, j'ai reçu 115€ par mois comme argent de poche et environ 200€ pour les courses. Le logement était fourni, donc le budget était suffisant.

• **À quoi ressemble la vie en Pologne ?**

Concernant la vie professionnelle on travaille 40h à plein temps, sans longue pause pour déjeuner. Je pense que c'est la plus grande différence entre les deux pays. Et pour le temps libre j'ai l'impression qu'il y a plus de similarités, par exemple les visites chez la famille, les temps avec des amis, avec le partenaire et le temps pour les loisirs.

• **Que fais-tu à présent ?**

Je travaille comme coordinatrice de bénévolat chez les Petits Frères des Pauvres à Varsovie, dans la capitale de la Pologne.

• **Des conseils à donner aux futurs volontaires ?**

Profitez de cette opportunité. C'est une aventure qui vaut la peine de trouver du temps. Le SVE a élargi mes horizons, de m'ouvrir à de nouvelles expériences et m'a permis de rencontrer des personnes formidables avec lesquelles j'ai des contacts jusqu'à aujourd'hui. Je recommande ! :)